

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	7
• votants	9
• absents	4
• exclus	0

Date de convocation :

11 février 2022

Date d'affichage :

11 février 2022

Objet

Agrandissement du
nouveau cimetière
Achat du terrain et travaux
Demande de subvention
DETR et Conseil
Départemental 31
Annule et remplace la
délibération 202145

De la commune BARBAZAN

Séance du 17 février 2022 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, SALES André,
ARIES Fabienne donne procuration à Maryse BOLEA
MAURETTE Bernard donne procuration à Michèle STRADERE
Absents : VALLE Anthony, VEYRIES Nadine.

Secrétaire de séance :

Mme BOLEA Maryse

Madame le Maire informe de la nécessité d'agrandir le nouveau cimetière situé Camp de Plan.
Pour se faire, la commune devra acheter une partie du terrain limitrophe et prévoir des travaux.
Une délibération 202145 a déjà été prise en ce sens.
Or, la parcelle qui sera acquise pour cet agrandissement mesure 1106m².

Étude hydrogéologique :

- Calligée : prévoir pelle et eau par la commune
Montant HT : 2075€ soit 2490€ TTC

Achat du terrain :

M. SIBRA Gérard a déjà proposé la vente de ce terrain à 13€ le mètre².
La parcelle sera redécoupée de manière à ce que la commune puisse acquérir 1106m².
L'achat s'élèvera donc à 14 378€.

Travaux :

La société Rougé Séguela propose un devis avec terrassement, voirie d'accès, réalisation d'une conduite d'eau et clôture pour :
62 901.50€ HT soit 75 481.80€ TTC

Madame le Maire informe qu'il est possible de demander des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- retenir le devis de Calligée
- valider la proposition de vente de M. SIBRA pour une superficie de 1106m²
- retenir le devis de Rouge Seguela
Soit un coût total de 92 349.80€ TTC

- de demander des subventions
- auprès de la DETR à hauteur de 40%, soit :
830€ HT soit 996€ TTC pour l'étude hydrogéologique
5 751.20€ pour l'achat du terrain
25 990.60€ HT soit 31 188.72€ TTC pour les travaux
- auprès du Conseil Départemental 31 à hauteur de 40%, soit :
830€ HT soit 996€ TTC pour l'étude hydrogéologique
5 751.20€ pour l'achat du terrain
25 990.60€ HT soit 31 188.72€ TTC pour les travaux
- autofinancement à hauteur de 20%, soit :
415€ HT soit 498€ TTC pour l'étude hydrogéologique
2 875.60€ pour l'achat du terrain
12 580.30€ HT soit 15 096.36€ TTC pour les travaux.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 22 février 2022.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 18 février 2022



Le Maire

